



Konferenz der Kantonalen Justiz- und Polizeidirektorinnen und -direktoren
Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police
Conferenza delle direttrici e dei direttori dei dipartimenti cantonali di giustizia e polizia

Informations de la séance du Comité CCDJP du 3 février

Participant·es : Karin Kayser-Frutschi, vice-présidente (CdE NW), Alain Ribaux, vice-président (CdE NE), Frédéric Favre (CdE VS), Jacqueline Fehr (CdE ZH), Norman Gobbi (CdE TI), Philippe Müller (CdE BE), Kathrin Schweizer (CdE BL), Mark Burkhard (cdt, président CCPCS, BL), Florian Düblin (secrétaire général CCDJP), Alain Hofer (secrétaire général adj. CCDJP), Barbara Jäggi (Secrétariat CCDJP).

Excusés : Fredy Fässler, président (CdE, SG), Claudio Stricker (conseiller spécialisé SG CCDJP)

Bilan du voyage d'étude Espagne sur la surveillance électronique en cas de violence domestique

En sa qualité de cheffe de délégation, la conseillère d'État Jacqueline Fehr informe le Comité sur sa visite aux autorités espagnoles les 26 et 27 janvier derniers. La délégation de la CCDJP a constaté que l'Espagne appliquait largement, depuis longtemps, des mesures techniques pour lutter contre la violence domestique et qu'elle était arrivée à un stade avancé en la matière. On peut en tirer des conclusions précieuses sur les moyens à déployer en Suisse afin de permettre le recours à la surveillance électronique pour protéger les victimes. La délégation a toutefois aussi relevé que contrairement à l'Espagne, qui n'intervient qu'en cas de délit, la Suisse veille également à renforcer la prévention primaire.

Dialogue stratégique sur la violence domestique : bilan intermédiaire et communication

Le Comité a décidé de communiquer la position de la CCDJP sur l'initiative parlementaire 22.409 Sauver des vies. Surveillance électronique active aux membres de la CAJ-E, qui traitent actuellement l'objet. L'idée est d'insister sur la disposition des cantons à poursuivre et à renforcer la lutte contre la violence domestique par des moyens techniques. Dans le même temps, elle considère qu'une obligation générale d'utilisation de la surveillance électronique active n'est pas à même de soutenir efficacement les victimes de violences sexuelles et domestiques, et doit donc être rejetée.

Financement par la CCDJP de la campagne nationale de prévention contre les escroqueries téléphoniques

Le Comité a approuvé une demande de la Commission directrice de la Prévention suisse de la criminalité (PSC) visant à organiser une campagne nationale de prévention contre les escroqueries téléphoniques. Il autorise une aide dans le cadre d'un crédit supplémentaire d'un montant max. de 150 000 francs. Par ailleurs, il recommande à la CCPCS d'engager des mesures régionales complémentaires et de les financer à l'échelon opérationnel.

Prises de position de la CCDJP sur les consultations en cours

Mise en œuvre de la motion 20.4339 CEATE-N. Réduire de manière efficace le bruit excessif des moteurs

Le Comité CCDJP définira sa position sur la base de celle de la CCPCS.

8 février 2023
07.06.01.10.01/cst